

Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que le Canada, les États-Unis et le Mexique ont conclu, dans le courant de la nuit, deux importants accords qui viendront consolider la coopération entre eux.

Ces accords renforceront la protection de l'environnement nord-américain et contribueront au maintien et à l'amélioration des conditions de travail sur notre partie du continent.

Ils serviront aussi d'adjuvant aux relations commerciales plus solides rendues possibles par la négociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

L'ALENA, tel qu'il a été signé en décembre dernier, comporte déjà l'engagement des trois partenaires à l'égard de normes de travail élevées et, sur le plan de l'environnement, il contient d'importantes dispositions qui vont au-delà de tout accord commercial antérieur.

Mais les accords que nous avons conclus aujourd'hui renforceront et élargiront cet engagement.

Le maintien et l'amélioration de l'environnement nord-américain -- terre, eau et air -- ainsi que la protection et la conservation de la flore et de la faune sont absolument essentiels à notre bien-être de demain.

Les trois partenaires reconnaissent que nul pays ne peut se permettre de fonder son infrastructure industrielle sur des usines polluantes dans le dessein, à bien courte vue, de distancer rapidement la concurrence.

Un tel comportement n'est dans l'intérêt de personne. La pollution et le gaspillage des ressources nuisent à l'économie et compromettent les perspectives de croissance.

Le Canada, le Mexique et les États-Unis le savent. L'Accord nord-américain sur la coopération dans le domaine de l'environnement que nous avons négocié témoigne de notre ferme engagement à l'égard d'une croissance durable, en harmonie avec l'environnement.

Cet accord donne l'assurance que les trois partenaires de l'ALENA veilleront à l'application de leurs lois environnementales. À travers ce document, nous confirmons l'existence d'un pacte avec nos propres citoyens en vue du maintien d'un environnement qui soit riche, sain et salubre.

Les partenaires de l'ALENA savent également qu'il est important d'amener les conditions de travail à un haut niveau de qualité et d'instaurer un climat propice aux relations syndicales-patronales, puisqu'il y aura expansion de leurs économies dans le cadre de l'accord commercial.